

Win
ÉCOLE DE MANAGEMENT
DU SPORT





VOTRE ÉCOLE WIN TOULOUSE

LES MÉTIERS DU MANAGEMENT DU SPORT

Événements

- **Chef de projet** événementiel sportif
- **Chargé de relations** publiques et relations presse
- **Chargé de promotion**
- **Responsable sponsoring** et partenariats
- **Hospitality manager**
- **e-Sport**



Commercial Marketing



- **Community manager**
- **Business developer**
- **Trader sportif**
- **Directeur marketing** - communication
- **Responsable medias on & offline**
- **Leads developer, Traffic manager**
- **Assistant de sportifs**

Structures Sportives

- **Gestionnaire** d'équipements sportifs, de centres de remise en forme
- **Manager de club**
- **Stadium manager**
- **Responsable service** des sports



Équipementiers



- **Directeur Retail** sport-loisirs
- **Commercial** grands comptes sportifs
- **Représentant** en articles de sport
- **Responsable merchandising**

UN RÉSEAU NATIONAL DE 21 CAMPUS

ANGERS

ANNECY

BORDEAUX

CAEN

CHAMBÉRY

LAVAL

LILLE

LYON

MELUN

MONTPELLIER

NANCY

NANTES

NICE

PARIS

REIMS

RENNES

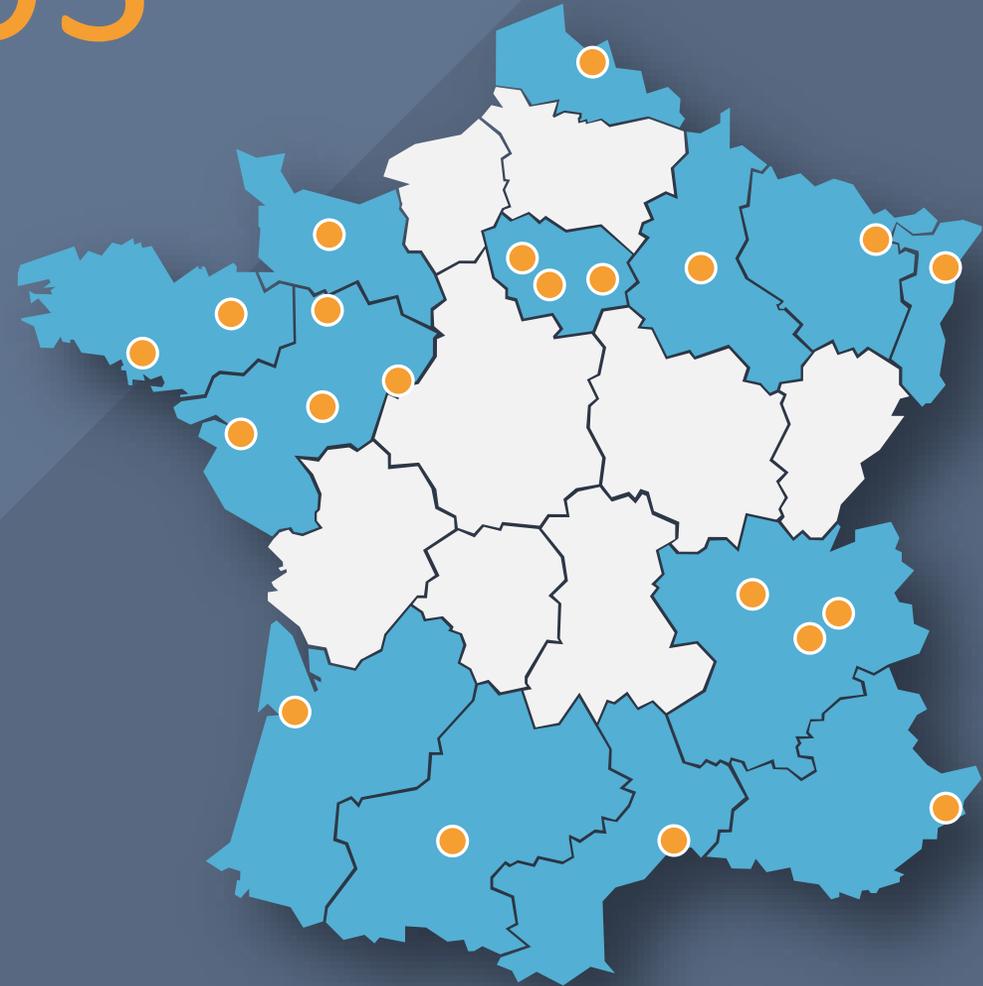
SAINT-QUENTIN -
EN-YVELINES

STRASBOURG

TOULOUSE

TOURS

VANNES



PROGRAMME

Bachelor - Bac à Bac+3

BACHELOR

2

Les fondamentaux

- _ Stratégie de communication et outils de communication web
- _ Marketing - Etudes de marché
- _ Management
- _ Contrôle de gestion
- _ Economie d'entreprise et environnement économique 2
- _ Processus achat et négociation commerciale
- _ Introduction au droit social
- _ Droit des contrats
- _ Réussir son projet d'orientation

Sport business

- _ Marketing Fondamental du sport
- _ Cas d'entreprise - sport business
- _ Culture juridique du sport
- _ Impact du digital dans le sport
- _ Enjeux et perspectives du e-Sport

Outils et pratique professionnels - professional practice

- _ **Informatique 3** - Community management
- _ Vidéo Masterclass
- _ Outils de décisions statistiques
- _ English Career & Employment
- _ English Sales & Marketing
- _ WIN Business Game
- _ **Pratique professionnelle en entreprise 3** - Missions
- _ **Pratique professionnelle en entreprise 4** - Missions
- _ **Pratique professionnelle** - Stage 2

BACHELOR

3

Activité commerciale et marketing

- _ Marketing stratégique
- _ Plan marketing digital
- _ Analyse du marché du sport
- _ Stratégie de communication
- _ Connaissances et relations médias
- _ Sport et stratégie digitale
- _ Distribution de produits sportifs
- _ Politique commerciale et relation client
- _ Négociation
- _ Branding et brand content
- _ Étude de cas

Activité managériale

- _ Communication et relations professionnelles
- _ Management des organisations et du bénévolat
- _ Management des sportifs
- _ Étude de cas

Activité gestionnaire

- _ Délégations publiques et fédérations
- _ Sport professionnel, agents et contrats
- _ Gestion de projets événementiels
- _ Contrôle de gestion événementiel
- _ Évènements et business plan
- _ Commercialisation d'un événement sportif
- _ Étude de cas

Applications professionnelles

- _ Anglais
- _ Outils informatiques du manager
- _ Win Business Game
- _ Pratique professionnelle en entreprise
- _ Dossier professionnel



#02

PROGRAMME DU
MBA
MANAGEMENT
DU SPORT
BAC+4 À BAC+5

PROGRAMME

MBA – Bac+4 à Bac+5

MBA

1

Développer l'activité commerciale

- _ Industrie du sport et innovation
- _ Innovation sportive
- _ Marketing digital du sport
- _ Webmarketing du sport
- _ Sponsoring et Mécénat
- _ Étude de cas spécialité

Manager les équipes commerciales et les services

- _ Analyse stratégique
- _ Management des ressources humaines
- _ Management de projet, initiation
- _ Développement expression orale et pitch training
- _ Étude de cas

Gérer et entreprendre

- _ Diagnostic financier & évaluation de projets
- _ Contrôle de gestion
- _ Étude de cas

Applications professionnelles

- _ Anglais
- _ Pratique professionnelle
- _ Présentation des attendus du cursus (rentrée, guides, teambuilding...)
- _ Outils du manager & Transition Numérique
- _ Développement personnel (employabilité)
- _ Mémoire d'entreprise

MBA

2

Développer l'activité commerciale

- _ Stratégie de marque
- _ Digitalisation du sport
- _ Innovation et technologie dans le sport
- _ Internationalisation du sport
- _ Médiatisation du sport
- _ Business et gamification
- _ Étude de cas spécialité

Manager les équipes commerciales et les services

- _ Management Commercial
- _ Management d'équipes
- _ Management RSE
- _ Expression orale et Pitch training : perfectionnement
- _ Management de projet : perfectionnement
- _ Management et développement stratégique
- _ Étude de cas

Gérer et entreprendre

- _ Ingénierie du financement / Business plan
- _ Valorisation des entreprises, négociation et audit
- _ Gestion et pilotage d'activité commerciale
- _ Maîtrise de la performance
- _ Conduite de projet entrepreneurial
- _ Étude de cas

Applications professionnelles

- _ Pratique professionnelle
- _ Anglais
- _ Outils du manager
- _ Développement personnel (employabilité)
- _ Mission d'expertise

EN BACHELOR 3, MBA 1 & 2

2 STATUTS POSSIBLES

Premier contrat en alternance

Formation initiale en stage longue durée

- _ Stage alterné de 6 mois minimum en entreprise
- _ Gratification de l'entreprise permettant une prise en charge à 70% du coût de la formation

Contrat de professionnalisation ou d'apprentissage

- _ Prise en charge des frais de scolarité par l'entreprise
- _ CDD rémunéré de 9 à 12 mois en entreprise avec rémunération

Aide gouvernementale aux entreprises pour l'embauche d'un alternant

- _ 5 000 euros pour un alternant de moins de 18 ans
- _ 8 000 euros pour un alternant de plus de 18 ans

Les  *du rythme alterné*



Partage du temps
entre études et entreprise



Intégration de la culture
d'entreprise sur le terrain



Recrutement
par l'entreprise
dès l'école



Insertion
professionnelle
accélérée



Prise en charge de la scolarité
Par l'entreprise



LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE, une embauche avantageuse pour les entreprises

Le coût d'un apprenti sera couvert de 44% à 100%, selon son niveau d'études et son âge, grâce à la nouvelle aide financière de l'Etat.

Les embauches d'apprentis (préparant un diplôme jusqu'au Bac +5) sont soutenues à hauteur de 8 000 € pour un majeur et 5 000 € pour un mineur, dans le cadre du plan de relance de l'apprentissage par l'Etat.

➤ **Pour quelles entreprises, clubs, associations... ?**

Les entreprises de moins de 250 salariés (sans condition particulière).
Les entreprises de 250 salariés et plus (à la condition de répondre à l'obligation légale de compter 5% d'alternants parmi leurs effectifs).

➤ **Pour quels étudiants ?**

Les étudiants jusqu'au Bac +5.

➤ **Quand ?**

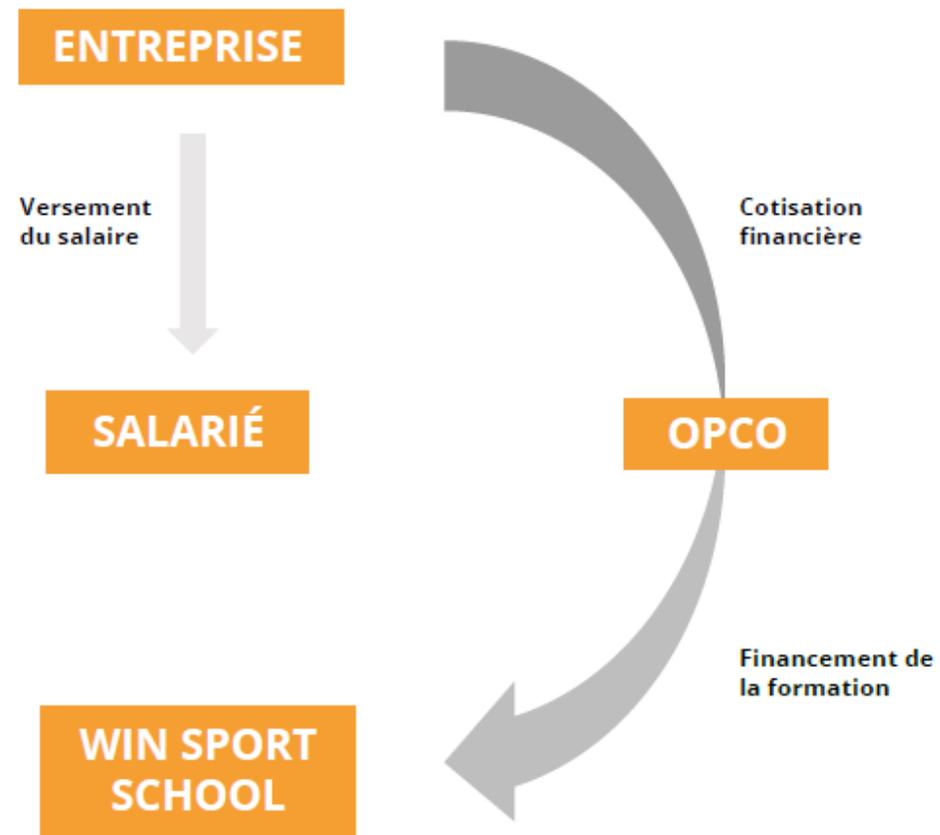
Les recrutements effectués jusqu'au 31 décembre 2021.
A l'issue de la première année d'exécution du contrat, les entreprises éligibles à cette aide pourront en bénéficier jusqu'à la fin du contrat.

Vous souhaitez recruter des apprentis ? **Les équipes de l'école de management du sport WIN Toulouse vous accompagnent**, de la proposition de profils qualifiés à la gestion administrative des contrats.

VOTRE CONTACT WIN SPORT SCHOOL TOULOUSE

Jean-Baptiste BOUTIE, Chargé de développement
06 25 54 07 46 - jean-baptiste.boutie@winsportschool.com

LE FINANCEMENT DE LA FORMATION



LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Depuis le mois de Juillet 2019, les écoles du groupes EDUSERVICES ont ouvert leur branche CFA. Elles proposent donc aux entreprises d'embaucher les étudiants sous contrat d'apprentissage. Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail écrit à durée limitée (CDD) ou à durée indéterminée (CDI) entre un salarié et un employeur. Il permet à l'apprenti de suivre une formation en alternance en entreprise, sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage et en centre de formation des apprentis (CFA), pendant 1 à 3 ans.

POUR L'ENTREPRISE

- | Le salaire de l'apprenti est exonéré de CSG et de CRDS jusqu'à 79% du SMIC.
- | Formation prise en charge, tout ou en partie par un OPCO (chaque OPCO peut mettre en place des spécificités sur la prise en charge de la formation et la rémunération).

POUR L'APPRENTI

- | L'apprenti bénéficie des mêmes droits que les salariés de l'entreprise.
- | Si l'apprenti poursuit son activité dans l'entreprise à l'issue de son contrat d'apprentissage, en signant un contrat de travail (CDI, CDD ou contrat de travail temporaire), son ancienneté est reconnue.
- | Aides au permis de conduire.

À SAVOIR

- | Le temps de travail de l'apprenti est identique à celui des autres salariés. La durée légale du travail effectif est fixée à 35 heures par semaine.
- | L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en CFA et enseignement du métier chez l'employeur (de droit privé ou public) avec lequel l'apprenti a signé son contrat de travail.
- | La durée de la formation dépend de la durée du contrat d'apprentissage (entre 6 mois et 3 ans selon le diplôme préparé).
- | L'entreprise désigne un maître d'apprentissage.
- | Le contrat peut commencer deux mois avant le début de la formation.

L'ÉQUIPE WIN SPORT SCHOOL TOULOUSE

- | Accompagne l'apprenti dans le suivi de ses recherches.
- | Prend en charge les formalités inhérentes à la signature du contrat d'apprentissage.
- | Met en place un dispositif d'accompagnement favorisant l'acquisition et les échanges dans l'entreprise entre l'apprenti et son tuteur.

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

LA RÉMUNÉRATION

Le salaire de l'apprenti est exonéré de l'impôt sur le revenu dans la limite du montant annuel du Smic.

Situation	16 à 17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 et plus
1 ^{re} année	419,74€ (27% du SMIC)	668,47€ (43% du SMIC)	823,93 € (53% du SMIC)	Salaire le + élevé entre le Smic (1 554,58 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage
2 ^e année	606,29 € (39% du SMIC)	792,84 € (51% du SMIC)	948,29 € (61% du SMIC)	Salaire le + élevé entre le Smic (1 554,58 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage
3 ^e année	855,02 € (55% du SMIC)	1 041,57 € (67% du SMIC)	1 212,57 € (78% du SMIC)	Salaire le + élevé entre le Smic (1 554,58 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage

Ces montants peuvent être majorés si un accord collectif applicable dans l'entreprise fixe une rémunération minimale plus élevée.

Des retenues pour avantages en nature (nourriture ou logement) prévus au contrat d'apprentissage peuvent être effectuées dans la limite de 75 % du salaire.

L'apprenti a droit à la prise en charge de ses frais de transport pour se rendre de son domicile à son travail.

Les conditions de rémunération des heures supplémentaires sont celles qui sont applicables au personnel de l'entreprise concernée.

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Chaque année, des centaines d'entreprises accueillent nos étudiants du réseau EDUSERVICES. Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail CDD ou CDI de 35 ou 39 heures avec une période d'essai d'un mois. Vous avez le statut de salarié, percevez une rémunération et avez les mêmes avantages que les salariés de l'entreprise. Le contrat de professionnalisation offre des avantages à l'entreprise et à l'étudiant.

POUR L'ENTREPRISE

- | Allègement des charges patronales sur les bas salaires.
- | Pas de versement d'indemnité de précarité à la fin du CDD (10%).
- | Formation prise en charge, en totalité ou en partie, par un OPCO*.

*Chaque OPCO peut mettre en place des spécificités sur la prise en charge de la formation et la rémunération.

POUR LE SALARIÉ EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- | Acquisition des savoirs théoriques et pratiques.
- | Valorisation d'une expérience professionnelle.
- | Éligibilité à la prime d'activité.

À SAVOIR

- | Le contrat doit être conclu sur une période allant de 6 mois à 24 mois.
- | Le temps de travail du salarié en contrat de professionnalisation est identique à celui des autres salariés de l'entreprise. Le temps de formation est inclus dans le temps de travail. Les salariés bénéficient du repos hebdomadaire.
- | L'entreprise désigne un tuteur.
- | Le contrat peut commencer deux mois avant le début de formation.

L'ÉQUIPE WIN SPORT SCHOOL TOULOUSE

- | Accompagne le salarié dans le suivi de ses recherches.
- | Prend en charge les formalités inhérentes à la signature du contrat de professionnalisation.
- | Met en place un dispositif d'accompagnement favorisant l'acquisition et les échanges dans l'entreprise entre le salarié et son tuteur.

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

LA RÉMUNÉRATION

Le calcul du salaire du contrat de professionnalisation en pourcentage du SMIC dépend à la fois de l'âge du salarié et de son niveau de qualification. Voici le barème à prendre en compte à partir du 1^{er} janvier 2021.

	Titulaires d'un titre ou diplôme non professionnel	Titulaires d'un titre ou diplôme à finalité professionnelle
16 à 20 ans	855,02 € (55 % SMIC)	1 010,48 € (65 % SMIC)
21 à 25 ans	1 088,21 € (70 % SMIC)	1 243,66 € (80 % SMIC)
26 ans et plus	1 554,58 € (SMIC) ou 85 % du minimum conventionnel - retenir le plus élevé des deux	

Les avantages en nature peuvent être déduits du salaire à hauteur de 75 % des déductions autorisées pour les autres salariés de l'entreprise. Cependant, le montant de ces déductions ne peut pas excéder les 3/4 de la rémunération mensuelle minimale applicable au titulaire du contrat. Un taux de déduction des avantages en nature moins élevé peut être fixé par convention collective ou par le contrat de travail.

Ce document doit **obligatoirement être signé** par l'entreprise d'accueil **avant la mise en place du contrat** et retourné

à : Courriel : jean-baptiste.boutie@win-sport-school.com

Copie à : morgane.delacruz@mbway.com

1. LE SALARIÉ

Nom de l'étudiant* : *Date de naissance** :

Email* : Téléphone portable* :

Formation* :

Le salarié a-t-il déjà été en contrat d'apprentissage auparavant ? Oui Non

Si oui, merci de renseigner le numéro du contrat précédent :

2. L'ENTREPRISE

Dénomination sociale* :

Nom de l'entreprise* :

Nom du responsable* :

Adresse entreprise* :

Nom du contact administratif, adresse mail et adresse postale (si différente) pour la mise en place du contrat :

Adresse mail pour les Absences* :

Tél.* :

N° Siret* : Code NAF* :

Branche professionnelle : Nom de l'OPCO* :

Subrogation de paiement (nous facturons directement à votre OPCO) : Oui Non

Nombre de salariés* : Effectif du site* : Effectif national* :

Intitulé Convention Collective* :

IDCC* :

Caisse de retraite complémentaire :

Organisme de prévoyance :

3. LE CONTRAT

Nom du tuteur* : *Date de naissance** :

Adresse mail* : *Emploi occupé** :

Ancienneté :

Type de contrat* : CDD CDI *Date de début** : *Date de fin** :

*Salaire brut à l'embauche** : *Durée hebdomadaire* :

**Merci de vous renseigner si le salaire est calculé en pourcentage du SMIC ou du SMC lié à votre convention collective*

Durée de la période d'essai :

Intitulé précis de l'emploi occupé :

Coefficient hiérarchique du salarié (pour CP) : *Niveau dans la CC (pour CP)* :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

5. SUIVI ADMINISTRATIF DU DOSSIER

- Veuillez contacter votre OPCO afin de vérifier les modalités de prise en charge de la formation.
- Merci de vous assurer de l'envoi du dossier complet à votre OPCO s'il en va de votre responsabilité.

Signature et tampon :

CHER PARTENAIRE,

LA FORMATION ET L'INTÉGRATION DE JEUNES FORCES VIVES FAIT PARTIE DES VALEURS DE VOTRE ENTREPRISE MAIS VOUS AVEZ DES QUESTIONS DU TYPE :

APPRENTISSAGE OU PROFESSIONNALISATION, QUEL TYPE DE CONTRAT EST LE PLUS ADAPTÉ À MA SITUATION ?

COMMENT FONCTIONNENT LE FINANCEMENT ET LES AIDES DE L'ÉTAT ?

COMMENT TROUVER LE BON PROFIL ?

C'EST POUR RÉPONDRE À TOUTES VOS INTERROGATIONS QUE **NOUS ORGANISONS POUR VOUS**, CONJOINTEMENT AVEC [PARTENAIRE WIN SPORT SCHOOL](#), UN JOB DATING INTITULÉ « ALTERNANCE : UNE OPPORTUNITÉ À SAISIR », LE SAMEDI ,,.

CETTE PRÉSENTATION, D'UNE DURÉE DE 30 MINUTES ENVIRON, SE TIENDRA AU SEIN DE NOTRE CAMPUS.

-9H RDV

-9H30: PRÉSENTATION DE L'ECOLE ET DE L'ALTERNANCE

-10H ARRIVÉE DES ÉTUDIANTS

-10H30 : DÉBUT DU JOB DATING 1 CLUB /SALLE

-12H FIN DU JOB DATING

POUR DES RAISONS D'ORGANISATION ET DE SITUATION SANITAIRE, LE NOMBRE DE PLACES POUR PARTICIPER À CET ÉVÉNEMENT EST LIMITÉ, C'EST POURQUOI NOUS VOUS DEMANDONS DE CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE AU PLUS VITE (DATE LIMITE).

BIEN ÉVIDEMMENT, CET ÉVÉNEMENT SE DÉROULERA DANS LE STRICT RESPECT DES CONSIGNES D'HYGIÈNE D'ACTUALITÉ AUJOURD'HUI.

EN VOUS REMERCIANT PAR AVANCE POUR VOTRE RETOUR.

BIEN CORDIALEMENT.



NOM DE VOTRE CLUB

NOM DU RÉFÉRENT

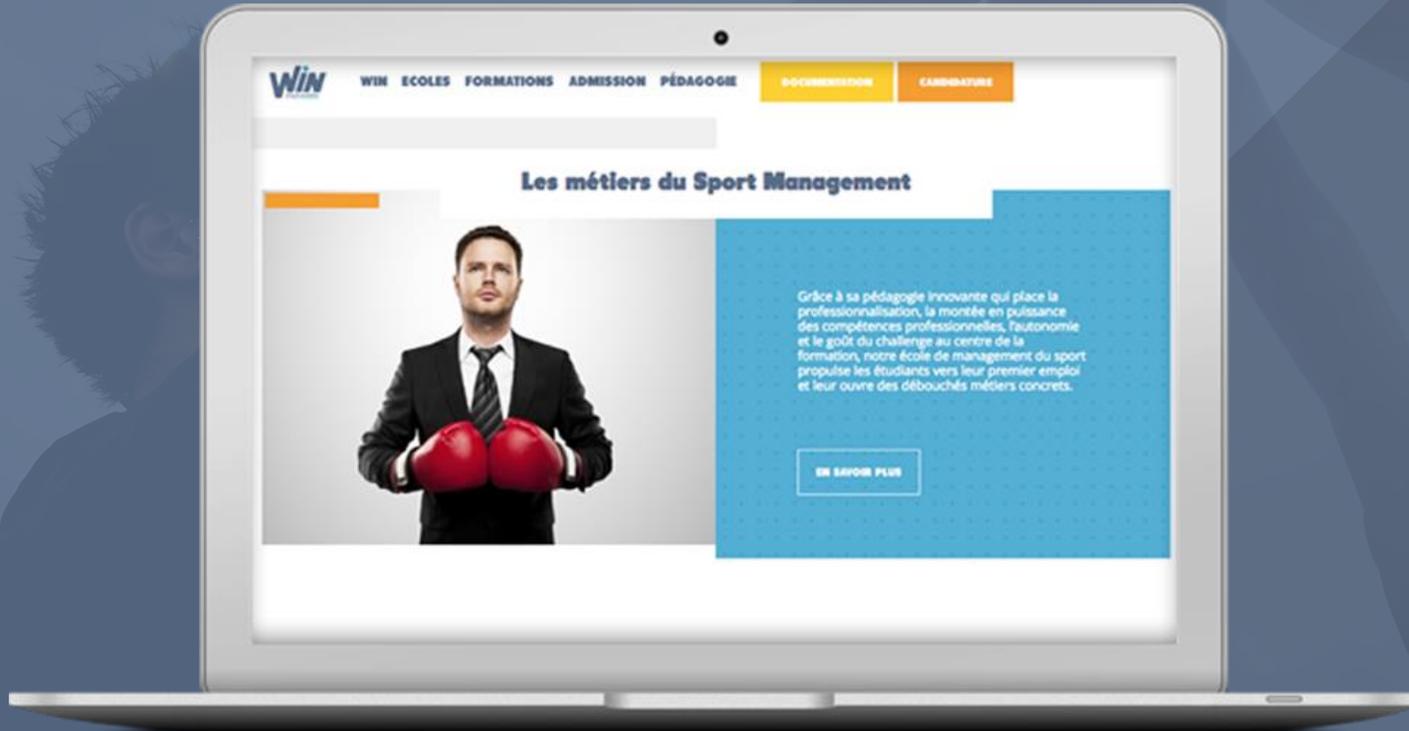
NOMBRE D'ALTERNANTS SOUHAITÉ

MISSIONS À RÉALISER

PARTENARIAT DISTRICT FOOT 31 / WIN SPORT SCHOOL

- NAMING CATEGORIE U18-U19
- VISIBILITÉ INTERNET
- JOB DATING
- PARTICIPATION AUX EVENEMENTS
- ALTERNANTS
- EMPLOIS CIVIQUE
- CAMPAGNE MAILING
- PRIX 5000 EUROS

REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ



win-sport-school.com